

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MAIRIE DE COMMELLE-VERNAY

Monsieur le Maire

519 Rue Jules Ferry

42120 COMMELLE-VERNAY

Tél : 04 77 23 25 90 - Fax : 04 77 72 57 49

SIRET 21420069300015

W Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet **Services d'assurances pour la Commune de Commelle-Vernay**

Type de marché Services

Mode Procédure adaptée ouverte

Lieu d'exécution principal FRK25 - Loire

Code CPV principal **66510000** - Services d'assurance

Forme

Lots	Libellé	Estimé € HT	Mini € HT	Maxi € HT	CPV
N° 1	Assurance des responsabilités et des risques annexes				66516000
N° 2	Assurance des véhicules à moteur et des risques annexes				66514110
N° 3	Assurance de la protection juridique de la collectivité, des agents et des élus				66513100
N° 4	Assurance des prestations statutaires				66512000

Conditions de participation

Critères de participation : renvoi au R.C.

Marché réservé : Non

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements **Correspondre avec l'Acheteur administratifs**

ARIMA CONSULTANTS
Guilhem RIBART
10 rue du Colisée
75008 PARIS
Tél : 06 13 63 93 03
guilhem.ribart@arima-consultants.fr

Documents

- **Règlement de consultation**
- **Dossier de Consultation des Entreprises**

Offres

Remise des offres le **12/10/26 à 12h00** au plus tard.
Validité des offres : **240 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Lyon

184, rue Duguesclin

69433 Lyon Cedex 03

Tél : 04 78 14 10 10 - Fax : 04 78 14 10 65

greffe.ta-lyon@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Pour le Référé précontractuel : introduction du recours jusqu'à la signature du marché

Pour le Recours pour excès de pouvoir : introduction du recours dans les 2 mois à compter de la notification de l'acte

Envoi le 28/08/26 à la publication